



Editorial

La Municipalité nouvellement élue a décidé de communiquer régulièrement des informations sur son activité et sur notre village. Ce bulletin donnera des renseignements pratiques deux à quatre fois par an, notamment sur l'administration de la commune et sur les sociétés locales. Il cherchera aussi à favoriser le dialogue sur les projets de notre commune et à placer la réflexion sur nos intérêts communs au milieu de la place du village, plutôt que dans les méandres des administrations. Par exemple, les projets d'aménagement ou de construction de la Municipalité, les décisions importantes du Conseil communal ou les orientations de politique intercommunale des organismes régionaux seront d'autant mieux compris et acceptés de tous qu'ils auront été précédés de l'écoute et de l'information des habitants de notre village.

Ce premier numéro n'est pas définitif dans sa

Dans ce numéro

Editorial	1
Votre nouvelle Municipalité	1
Les dicastères municipaux	2
Votre administration et vos employés communaux	3
La Rue du Grand Pré change de visage	4
Informations communales en bref	7
Concours « Le nom de votre bulletin d'information »	8

conception et dans sa présentation. Une communication indispensable sur la Rue du Grand Pré en a accéléré la parution. Nous faisons appel à vos suggestions pour baptiser votre bulletin; participez au concours présenté en page 8. Le contenu rédactionnel sera complété de rubriques sur la vie des sociétés locales et sur les avis de lecteurs. Vos contributions sont d'ores et déjà bienvenues dans la rubrique des lecteurs.

Jean-Léon Blanc, Syndic

Votre nouvelle Municipalité, législature 2011 - 2016

Sitôt connus les résultats du 2^{ème} tour de l'élection du Syndic, la Municipalité s'est réunie le 18 mai pour convenir de la répartition des dicastères. Les compétences et l'expérience de chaque membre de la Municipalité ainsi que le regroupement de secteurs apparentés d'activité sous une seule responsabilité ont guidé l'attribution des dicastères. Dès début juin, chacun des municipaux a pris connaissance des tâches et des dossiers en cours pour être opérationnel dès le 1^{er} juillet.



Les dicastères municipaux



Jean - Léon Blanc
Syndic

jl.blanc@cransvd.ch

Administration générale
Finances
Contrôle des habitants
Relations publiques
Contentieux



Yolande Pilloud
Vice Syndique

y.pilloud@cransvd.ch

Enseignement primaire et secondaire
Transports scolaires
Cultes
Affaires sociales
Culture et sports



Jean - Luc Faillettaz
Municipal

jl.faillettaz@cransvd.ch

Canalisations EC - EU - STEP
Cours d'eau
Police, incendie, PC
Voierie, déchetterie



Fabio Bucciol
Municipal

f.bucciol@cransvd.ch

Forêts, pâturages
Espaces verts
Eclairage public, services électriques
Routes
Mobilité



Robert Middleton
Municipal

r.middleton@cransvd.ch

Urbanisme
Service des constructions
Bâtiments communaux
Conciergerie des bâtiments
Conseil juridique

Téléphone : 022 776 26 48, greffe municipal

Votre administration et vos employés communaux

Administration communale



Dominique Vernex
Greffe municipal

greffe@cransvd.ch

Greffe municipal

greffe@cransvd.ch

Ouvert au public

du mardi au jeudi

9h30 - 12h00

13h30 - 17h30

lundi et vendredi

9h30 - 12h00

Nous répondons à vos appels de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf lundi et vendredi après-midi

Tél. +41 22 776 26 48



Catherine Goy
Contrôle des habitants

habitant@cransvd.ch

Contrôle des habitants

habitant@cransvd.ch

Bureau des étrangers

bureau@cransvd.ch

Ouvert au public

Nous répondons à vos appels de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf lundi et vendredi après-midi.

Tél. +41 22 776 17 49



Karin Coletti
Contrôle des habitants

bureau@cransvd.ch

lundi, mardi, mercredi et vendredi

9h30 - 12h00

tous les jeudis soirs

de 17h30 à 18h45

Employés communaux



Laurent Buser
Contremaître



Michel Schaller
STEP, surveillance cours d'eau



Denis Bajulaz
Centre sportif, Conciergerie



Albert Sinner
Entretien des routes et véhicules



Annemarie Sidler
Conciergerie salle
communale
Réservations:
022 776 17 49



Sébastien Moizeau
Garde port

La Rue du Grand Pré change de visage

Vue d'ensemble

Depuis quelques temps, la Rue du Grand Pré change de visage avec l'avancement des travaux de construction des immeubles qui la bordent. Nous entrons maintenant dans la phase de réaménagement de la rue elle-même qui est l'un des axes principaux de notre village. La Rue du Grand Pré dessert en effet l'école, le centre communal, la poste et plusieurs commerces, ainsi que les nouvelles constructions du quartier du Grand Pré (mis à l'enquête et approuvé en 2008), dont la première étape accueillera de 80 à 120 habitants, ainsi qu'une école privée et des nouveaux commerces.

Dès l'avant-projet du quartier du Grand Pré, la Municipalité, le promoteur du quartier et les architectes ont voulu réaliser une rue plaisante sur laquelle se combinent harmonieusement la circulation des piétons et des véhicules, ainsi que le parking, dans un décor de verdure. En septembre 2008, le



côté Jura de la Rue du Grand Pré a été mis à l'enquête publique et approuvé sans opposition pour le tronçon compris entre la Route de Crassier et la Poste. Ce projet comprend l'aménagement des parkings de remplacement du parking actuel avec, au total, un nombre de places de stationnement équivalent à celui d'aujourd'hui.

Le projet prévoit en particulier la réalisation d'un passage à mobilité douce en dehors de la circulation automobile. De nombreux arbres de haute futaie et des plantations d'arbustes agrémenteront tout ce tronçon (voir plan en page 7).

Première étape de réalisation de l'aménagement de la Rue du Grand Pré

En mai dernier, le Conseil communal a approuvé le préavis municipal pour la première étape de l'aménagement du côté Jura de la Rue du Grand Pré, à savoir la réalisation du premier parking sur le côté sud de la poste selon le projet de 2008. Il a été décidé en même temps d'étendre la réfection de la rue du Grand Pré en incluant dans le projet le tronçon compris entre la poste et le carrefour avec le chemin des Sports et la route de la Versoix.



Arrêt de bus, nouvelle plantation d'arbres

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de mettre à l'enquête publique le déplacement de l'arrêt de bus d'environ 150 mètres pour le situer en site propre en face de l'école. Terminée le 13 juin 2011, cette enquête publique n'a donné lieu à aucune opposition.

Elle a été complétée d'une enquête publique jusqu'au 3 août pour la construction d'un abri sur le même arrêt. La Municipalité poursuit la réflexion sur le positionnement définitif des arrêts de bus dans toute la traversée du village, en particulier en vue d'améliorer la desserte des habitants de la Rue des Artisans et de la Route de Céligny. Il faut remarquer toutefois que l'autorité cantonale en la matière décide en dernier lieu de la position des arrêts de bus.

La construction en site propre de l'arrêt de bus de l'école ne permet pas de conserver les trois platanes qui bordent actuellement la chaussée. Ceux-ci seront remplacés par trois nouveaux arbres de haute futaie en bordure du trottoir actuel.

Suite des aménagements

D'ici le début 2012, le Conseil communal se penchera sur les préavis de financement de la réalisation de la suite des aménagements déjà approuvés sur le côté Jura ainsi que sur la réfection complète de la Rue du Grand Pré elle-même. Ce dernier projet, qui sera encore soumis à l'enquête publique, comprend l'élargissement du trottoir du côté Lac et un nouveau revêtement de la chaussée entre la Route de Crassier et la Rue de la Versoix.

La Rue du Grand Pré sera rétrécie de manière à y modérer la vitesse des véhicules. Pour bien évaluer la largeur idéale de la rue et ses effets sur la circulation, des gabarits provisoires seront installés dès la mi-août pour une période de deux mois dans le but de simuler un rétrécissement à 5.7 m (la route d'Eysins a une largeur de 5.3 m à 5.50 depuis le carrefour du chemin de Bel Air en direction d'Eysins) sur une période de deux mois dès la mi-août. Les résultats de cet essai permettront de fixer la largeur de la chaussée telle qu'elle sera mise à l'enquête publique.

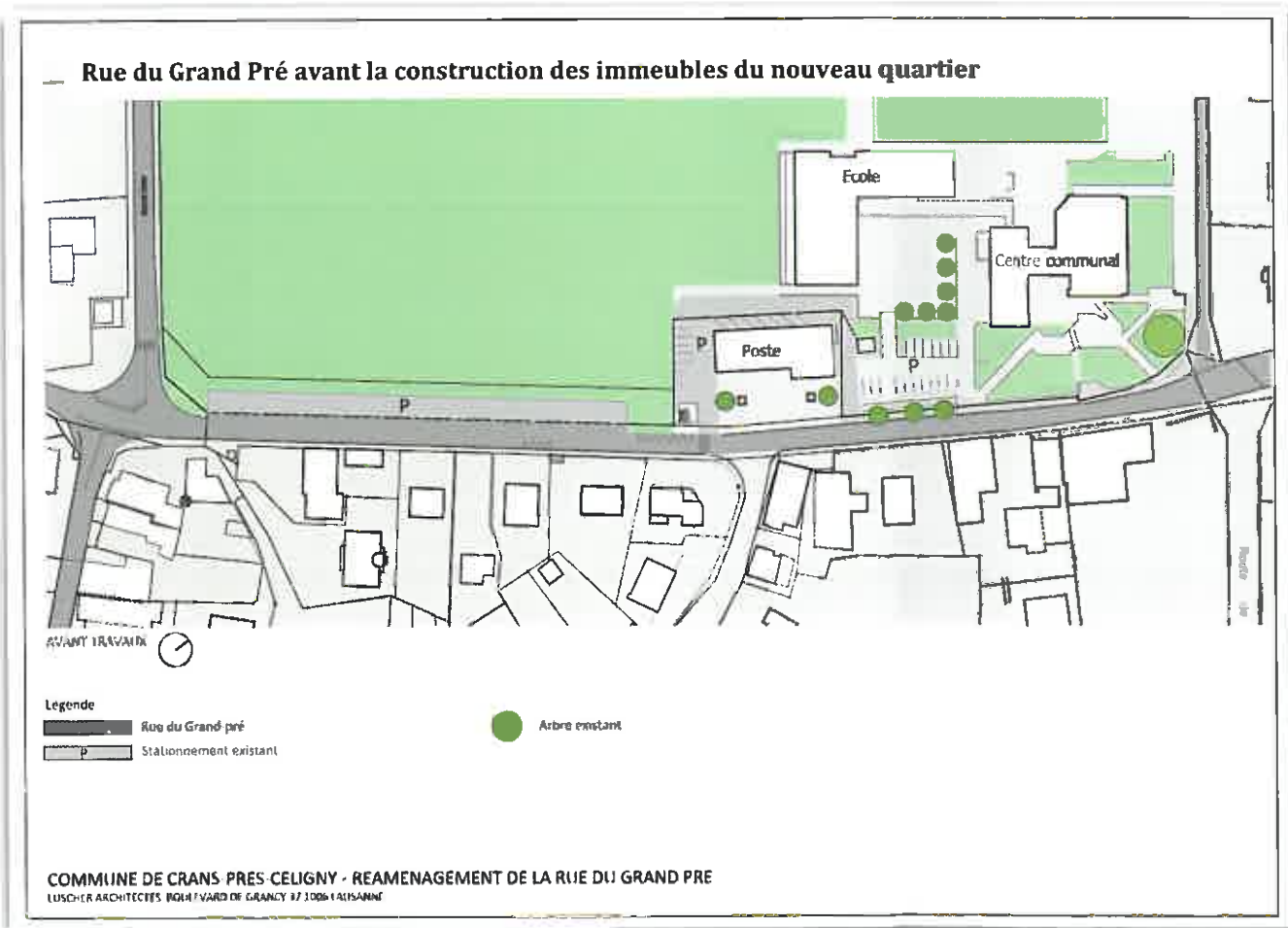
Désagrèments

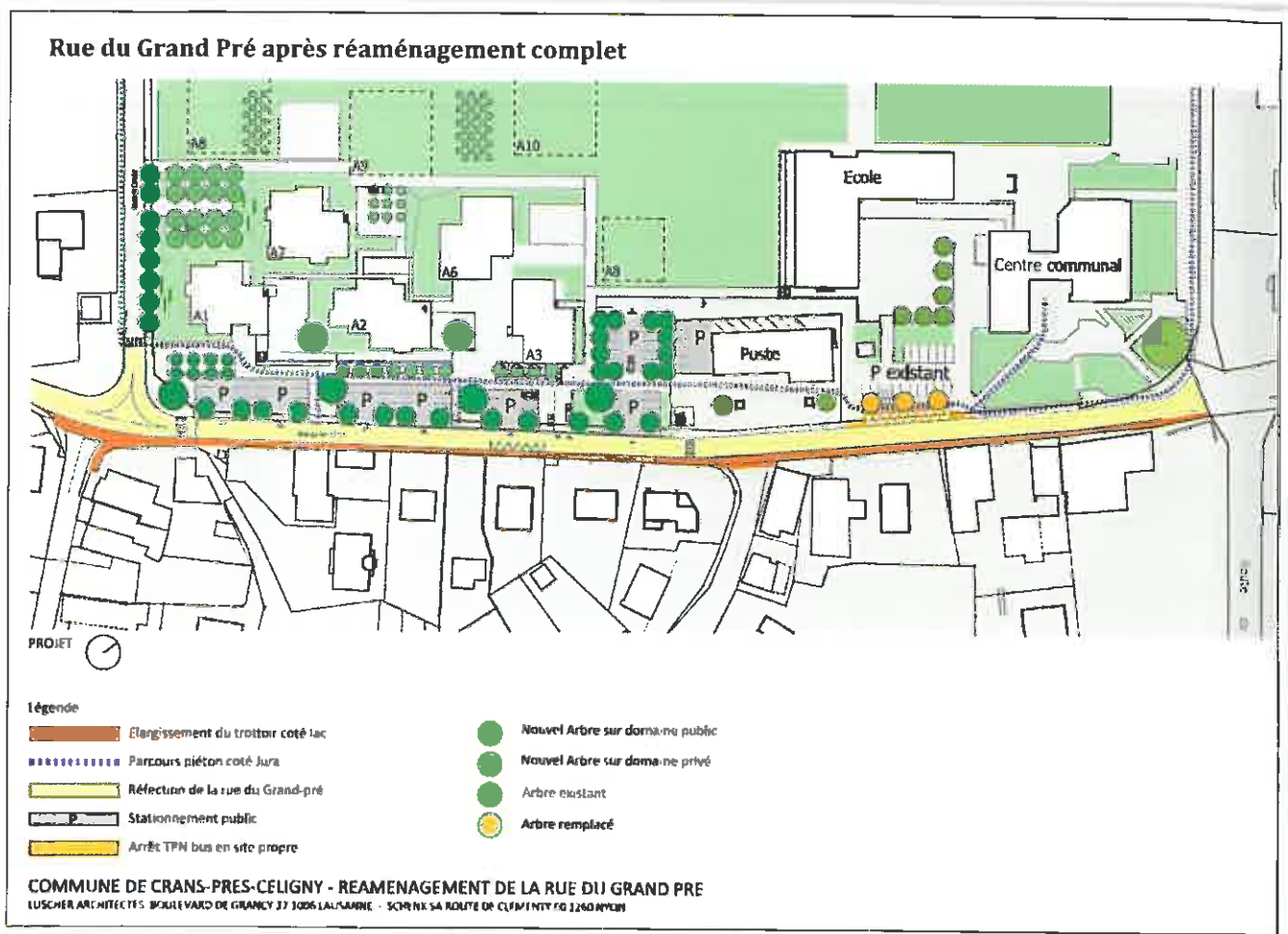
Les travaux importants de cet aménagement seront organisés de façon à ne jamais empêcher le passage des véhicules. Ainsi, la réfection du revêtement de la Rue du Grand Pré sera effectuée avant la construction des nouveaux parkings, côté Jura, afin d'utiliser le parking actuel pour le passage des véhicules.

La Municipalité vous prie d'excuser les gênes que vous avez déjà subies par ces travaux et qui dureront encore, de façon discontinue, jusqu'à la fin de la réfection de la Rue du Grand Pré d'ici 16 à 18 mois. Tout sera entrepris pour limiter les nuisances. La Municipalité vous informera régulièrement de l'avancement des travaux. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

Avant et après

Les plans suivants présentent la Rue du Grand Pré avant le début de la construction des immeubles du Grand Pré, et telle qu'elle sera réalisée à terme. A l'avenir, notre village pourra être fier de l'aménagement de son centre qui harmonise la circulation des véhicules motorisés et celle des piétons dans un décor verdoyant pour accueillir les activités de tous dans le cadre de l'école, des sports, du centre communal ou des commerces.





Informations communales en bref

Feu bactérien

Comme chaque année, M. Laurent Buser, employé communal, contrôlera les plantes-hôtes du feu bactérien en visitant les jardins privés en présence des propriétaires ou locataires. Cette année, le contrôle aura lieu en priorité dans le quartier des Landes au cours du mois d'août.

Nous vous remercions de faire bon accueil à M. Laurent Buser.

Memento

10 au 14 août	Tournoi de tennis Open de Crans
27 août	Fête du Sport
2 septembre	Sortie des aînés
25 septembre	Tournoi Tennis Club
8 octobre	Tennis club : ouverture de la saison d'hiver
5 novembre	Troc de jouets

Concours :

Quel sera le nom de votre bulletin d'information ?

Un nom pour votre bulletin d'information

Rédigé pour donner rapidement l'information sur les travaux en cours et prévus à la Rue du Grand Pré, ce premier bulletin est en quelque sorte l'avant-projet d'une publication dont le contenu et la présentation sont appelés à évoluer.

En particulier, la Municipalité souhaite donner l'occasion aux Corbeaux de baptiser leur bulletin et de contribuer à l'avenir à la rédaction d'articles dans une rubrique qui leur

est réservée pour y donner informations, opinions ou réactions sur des sujets qui présentent un intérêt commun pour la population de Crans.

Dans un premier temps, nous sollicitons votre imagination pour désigner ce bulletin par un nom un peu plus accrocheur que « Info Crans ». C'est donc l'objet de ce petit concours dont les gagnants recevront une belle bouteille de vin du Château de Crans.

Concours :

Quel sera le nom de votre bulletin d'information ?

Ma proposition :

Veuillez svp adresser votre réponse à

Greffe Municipal
1299 Crans-près-Céligny

Ou la déposer dans le boîte aux lettres du centre communal

Ou l'adresser par courriel à greffe@cransvd.ch avec la mention « Concours »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

La municipalité et deux personnalités de Crans désigneront les 3 premiers gagnants qui recevront un magnum de vin du Château de Crans.

Veuillez m'adresser le prochain numéro d'INFO CRANS par e-mail :

@
